



Wallonie

THIMISTER-CLERMONT

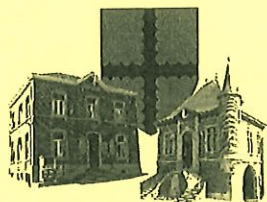
Administration communale

Centre 2 - 4890 THIMISTER-CLERMONT

☎ (087) 44.65.16

Fax (087) 44.55.77

Belfius : BE27 091-0004506-73



www.thimister-clermont.be



Cavalier Fonck

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est **MX Constructions sprl - Monsieur MONSEUR Xavier** dont les bureaux se trouvent à 4831 Bilstain, Chemin du Meunier 20 .

Le terrain concerné est situé à 4890 THIMISTER-CLERMONT, **Houlteau**, cadastré Division 1, section C n°178C

Le projet consiste en la **construction de 6 habitations jointives et de parkings** et présente les caractéristiques suivantes
Enquête publique réalisée en application de l'art. D.IV.41 : création, modification ou suppression de la voirie communale conformément aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale - cession d'une emprise le long du chemin de grande communication n°127 afin de porter l'alignement à 7m de l'axe de la voirie.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

Du 22 août 2022 au 22 septembre 2022

- les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que les mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30 ;
- un jour ouvrable de 16h30 jusqu'à 20 heures ;
- un samedi matin

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'Urbanisme (087/44 65 16, urbanisme@thimister-clermont.be).

L'enquête publique est ouverte le 16/08/2022 et clôturée le 22/09/2022

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER
- par télécopie au numéro : 087/44 55 77
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@thimister-clermont.be
- remises au service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique mentionnera la référence du dossier D.IV.4-2022/035.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT, **le 14/09/2022**, de 11h à 12h.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont les employées du service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.